

- [Modifier](#)
- [Insérer](#)
- [Enlever](#)

Article 17quater – MEDECIN SPECIALISTE A L'EXCEPTION DU MEDECIN SPECIALISTE EN RADIODIAGNOSTIC - ECHOGRAPHIES

§ 1. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste (B) à l'exception du médecin spécialiste en radiodiagnostic (R):

Echographie bidimensionnelle

...

2. Echographies cardiovasculaires.

...

469770	469781	Examen duplex couleur bilatéral <u>avec un bilan complet</u> des vaisseaux sanguins artériels et/ou veineux superficiels et profonds des <u>deux</u> membres <u>supérieurs ou des deux membres inférieurs</u>	N	80
--------	--------	--	---	----

~~La prestation 469770 – 469781 ne peut être facturée qu'une seule fois par année civile sauf s'il existe une nouvelle indication diagnostique.~~

<u>469011</u>	<u>469022</u>	<u>Examen duplex couleur bilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins artériels des deux membres supérieurs ou des deux membres inférieurs</u>	<u>N</u>	<u>70</u>
---------------	---------------	--	----------	-----------

<u>469033</u>	<u>469044</u>	<u>Examen duplex couleur unilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins veineux superficiels et profonds d'un membre inférieur ou supérieur</u>	<u>N</u>	<u>60</u>
---------------	---------------	--	----------	-----------

<u>469055</u>	<u>469066</u>	<u>Examen duplex couleur unilatéral avec un bilan complet des vaisseaux sanguins artériels d'un membre inférieur ou supérieur</u>	<u>N</u>	<u>50</u>
---------------	---------------	---	----------	-----------

Par année civile ne peut être attestée qu'une seule des prestations 469770-469781, 469033-469044.

La même restriction s'applique aux prestations 469011-469022, 469055-469066.

Une nouvelle indication diagnostique justifiant un nouvel examen constitue une exception à cette restriction.

La motivation d'un nouveau bilan est accessible au médecin-conseil en tant que partie de la prescription.

<u>469210</u>	<u>469221</u>	<u>Examen duplex couleur des vaisseaux sanguins artériels d'un ou plusieurs membres inférieurs ou supérieurs, destiné au follow-up d'une ou de plusieurs lésions connues, à un contrôle postopératoire ou à une autre indication spécifique pour un examen orienté</u>	<u>N</u>	<u>30</u>
<u>469232</u>	<u>469243</u>	<u>Examen duplex couleur des vaisseaux sanguins veineux d'un ou plusieurs membres inférieurs ou supérieurs, destiné au follow-up d'une ou plusieurs lésions connues, à un contrôle postopératoire, à la détection d'une thrombophlébite ou d'une thrombose veineuse profonde ou à une autre indication spécifique pour un examen orienté</u>	<u>N</u>	<u>40</u>
		<u>Par jour et par patient, une seule des prestations 461355-461366, 461370-461381, 469210-469221 et 469232-469243 peut être portée en compte.</u>		
...				
	469700	Examen échographique complet de l'enfant né avec une anomalie congénitale et âgé de moins de 7 ans, combinant les examens libellés sous les numéros 469825 et 469766, non cumulable avec ceux-ci, attestable une fois par période d'hospitalisation, avec protocole et extraits.	N	208
...				